

Pour immobiliser les camions à quai pendant les opérations de transbordement de marchandises, il est nécessaire d'utiliser des dispositifs de calage et de signalisation de sécurité.

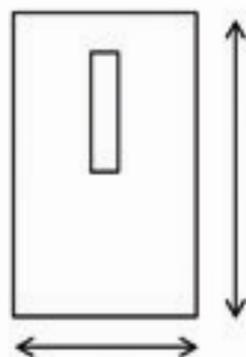
Ce système de sécurité permet de prévenir des accidents dus aux démarrages intempestifs, aux ruptures de freins, aux aller-venues des chariots dans le véhicule.

En cas de retrait volontaire ou intempestif du sabot avant la fin des opérations et la mise hors fonction du pont niveleur, une sirène se déclenche avertissant le personnel du danger de chute.

Des dispositifs visuels de signalisation par feux et voyants lumineux sont associés à la cale. Ils donnent des informations au personnel à l'intérieur et au chauffeur à l'extérieur sur la position de la cale et sur la disponibilité du quai.



830mm



370mm

210 mm



Boîtier intérieur

Une signalisation lumineuse assurée par :

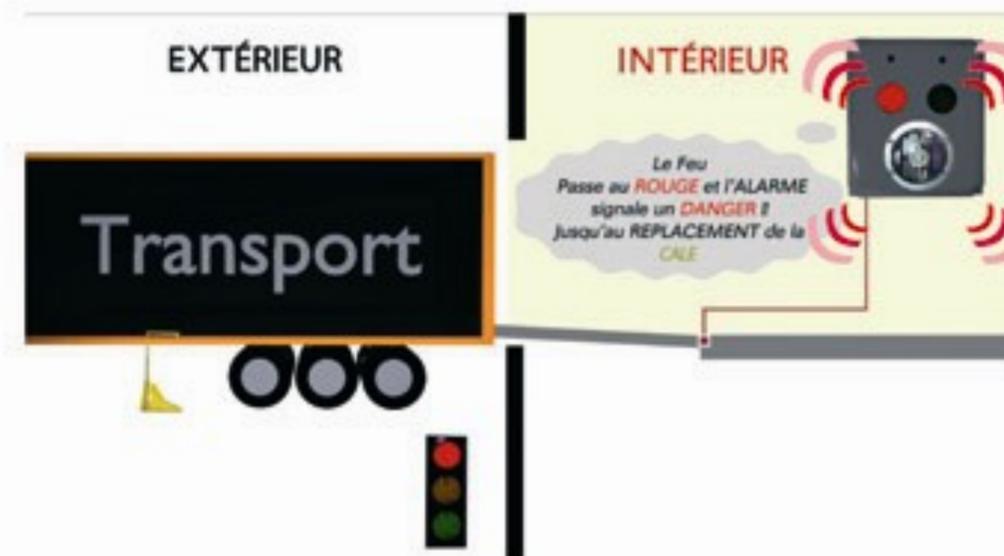
- Deux voyants lumineux situés sur le boîtier électrique placé à l'intérieur pour l'information des manutentionnaires
 -Vert = les opérations sont sécurisées
 -Rouge = la cale n'est pas en place

- Un feu tricolore placé près de la porte pour les chauffeurs et le personnel à l'extérieur, qui signale la disponibilité du quai, la bonne mise en place de la cale, l'ouverture de la porte, la fin des opérations .



Feu tricolore extérieur à LED

- 1 **Sabot** en Acier de 4 à 8 mm au choix, peint en jaune Ral 532, d'un poids variant de 8.5 à 13.5 kg suivant la demande d'épaisseur. Equipé d'un manche excentré par rapport à sa base pour le confort de la mise en place, de 80cm de hauteur, dont la finition, recourbé, améliore la prise en main. Le contacteur sur la cale correspond à la pièce centrale, sorte de pédale qui, mise en contact avec la roue du camion envoie un signal pour autoriser la manipulation du niveleur.
- 1 **Tableau électrique** à clef avec pré-équipement sur Finder qui gère le système, intégrant le buzzer 95db et les voyants lumineux 65cm de diamètre
- 1 **Contacteur** sous pont de marque télémécanique
- 1 **Câble** reliant la cale au quai pour prévenir des vols
- Un **Panneau de mode d'emploi** en 5 langues à fixer devant le quai



Conforme au Guide technique ED6059 de l'INRS

La cale se positionne facilement, l'ergonomie du manche permet de faciliter sa mise en place. Les signaux lumineux permettent d'informer le personnel sur le bon positionnement de la cale. Le capteur d'asservissement reste difficilement naturalisable grâce à la pédale robuste qui active le système. Le sens de pose ne peut pas être inversé.

De plus, la mission peut être confiée au chauffeur après la mise en place du camion à quai, et s'il ne tient pas compte du déclenchement de l'alarme, le personnel manutentionnaire à l'intérieur est **averti d'un danger** au franchissement de la porte. Le rôle de la cale est d'assurer la **prévention des risques de chute**.

Ce système sans pile, sans batterie est autonome, radiocommandé.

Pas de liaison électrique entre le quai et la cale = **pas d'arrachage de câble électrique**.